

Le Carniérois

Bulletin de liaison de la Municipalité

N°133 Décembre 2015



CEREMONIE D'ECHANGES DE VŒUX

A l'issue de cette cérémonie qui aura lieu le samedi 2 janvier à 19h15 à la salle des fêtes, cérémonie à la quelle vous êtes tous conviés, nous aurons le plaisir de remettre la médaille d'honneur de la commune de Carnières à : Corentin et Christophe DEBUCHY ainsi qu'à Sébastien HOURRIEZ pour l'acte de dévouement et de courage dont ils ont fait preuve lors de l'incendie de la maison de Mme THURETTE.

ASSEMBLEES GENERALES

Le club de marche invite toutes les personnes désireuses de pratiquer cette discipline à son assemblée générale le **Samedi 9 Janvier à 19h00 à la salle des fêtes.**
Outre le bilan financier et le renouvellement du bureau, le programme des différentes sorties pour 2016 sera en partie dévoilé.

Le club d'animation sociale et de loisirs vous convie également à son assemblée générale extraordinaire le **Judi 21 janvier à 14h30 à la salle du square.**

Le bureau de cette association ayant décidé de mettre fin à ses fonctions au sein du club à compter de cette date, si celui-ci veut subsister, un nouveau bureau devra être constitué lors de cette assemblée générale extraordinaire.

Il est donc fait appel aux personnes soucieuses de préserver et d'entretenir les liens d'amitié qui unissent les retraités jeunes comme anciens, pour faire acte de candidature aux postes de président, de trésorier et de secrétaire. A défaut la dissolution du club sera engagée

LE NID D'AIGLE D'HITLER : « LA VERITE »

Témoin le plus proche et peut être le dernier survivant de cet évènement historique de premier plan que fut en mai 1945 à Berchtesgaden, la prise du nid d'aigle symbole du nazisme Hitlérien, le carniérois, Robert BALEMBOIS ne pouvait laisser passer sans réagir la présentation fantaisiste de ces journées des 4 et 5 mai 1945 qui reste encore jusqu'à ce jour la version officielle.

« **LA VERITE** », récit écrit par Robert BALEMBOIS et publié aux éditions AMALTHEE raconte comment dans la nuit du 3 au 4 mai 1945 vers 4h00 du matin le capitaine Castellane réunit les hommes de la 12^{ème} compagnie du « 3^{ème} régiment de marche du Tchad » dont Robert Balembois et comment par des chemins impossibles et des descentes vertigineuses dans les Alpes Bavaroises ils sont arrivés sur Berchtesgaden et entrés, les premiers, dans le Berghof (le nid de l'aigle) avec le lieutenant Albert MESSIAH sous la haute autorité du Général LECLERC.

Ce livre, déjà tiré et en vente dans la France entière (Amazone, FNAC, Le Furêt...) est d'ores et déjà disponible à la bibliothèque communale.

Robert BALEMBOIS se propose de faire la promotion de son livre et de revenir sur ces évènements, à la **salle du Square, lors d'une conférence qui aura lieu le : Vendredi 29 janvier à 19h30**

POUBELLES ET ENCOMBRANTS

Le ramassage des encombrants sera effectué, cette année, le 16 juin.

Merci de noter qu'après chaque collecte, il est impératif de rentrer ses poubelles, celles-ci ne doivent pas rester sur le trottoir. (Code de la salubrité publique)

BIBLIOTHEQUE COMMUNALE

Victime des nouvelles technologies informatiques mises à la disposition de tous, la fréquentation de la bibliothèque est en déclin. Nous ne recensons plus guère qu'une dizaine de visites par semaine malgré 3 créneaux horaires d'ouverture.

Pour redynamiser le bel outil mis à la disposition des carniérois, des projets ont été élaborés pour être mis en place dès le début d'année.

Dans un premier temps, ce changement se traduira par une amplitude d'ouverture plus grande à savoir :

Le Mardi de 15h45 à 18h00 avec le concours des bénévoles

Le Mercredi de 15h00 à 18h00 avec le concours d'Anelyse DELCAMBRE, responsable de la médiathèque qui animera cette tranche horaire.

Le Vendredi de 15h45 à 18h00 avec le concours des bénévoles

En coopération avec le Conseil Départemental du Nord, avec lequel nous avons signé une convention, nous aurons la possibilité de réassortir les ouvrages d'une manière plus fréquente et parallèlement à cela la commune par le biais de la convention précitée achète également des livres.

A ce jour nous avons en disponibilité des œuvres de différents genres tels :

Franck TILLIEZ (Pandemia et Gataca), Stephen KING (Cellulaire), pour le genre roman policier, Marc LEVY, (Les enfants de la liberté), Guillaume MUSSO (l'appel de l'ange) en roman traditionnel ou encore Alain DUHAMEL (Une histoire personnelle de la 5^{ème} république) Raphaëlle BACQUE (L'enfer de Matignon) Roland DUMAS (politiquement incorrect) pour le domaine politique.....etc.

Une liste plus complète des livres, DVD, et CD est disponible en mairie.

Nous rappelons également notre offre de bibliothèque à domicile pour les personnes âgées ou à mobilité réduite, n'hésitez pas à vous faire connaître. (mairie : 03 27 78 66 92)

Dans le domaine informatique, la médiathèque dispose de 7 ordinateurs à vocation ludique, pour les plus jeunes (sous la surveillance d'adultes) et nous envisageons d'en intégrer deux nouveaux pour vous permettre de correspondre avec les différents organismes publics car de nombreuses formalités administratives devront maintenant se faire par informatique.

JARDINS OUVRIERS

Le Centre Communal d'Actions Sociales dispose d'un terrain situé au bout de la rue du Moulin. Celui-ci est décomposé en vingt parcelles d'environ 150m², louées pour le jardinage. Deux de ces parcelles sont libres, si vous êtes intéressés, merci de vous faire connaître en mairie, avant le 15 Janvier.

VOISINS VIGILANTS

Notre Commune a été parmi les premières, il y a 4 ans, à instaurer ce dispositif de participation citoyenne qui consiste à l'installation d'une chaîne de vigilance et de diffusion améliorant la prévention de proximité vis-à-vis de tous les habitants et facilitant l'échange d'informations entre la population et les forces de sécurité.

Cela consiste pour les habitants à apporter une aide aux forces de l'ordre dans la lutte contre les phénomènes de délinquance, par une action complémentaire de proximité. En aucun cas il n'a pas vocation à se substituer à l'action de la gendarmerie.

De nombreuses communes ont depuis intégré ce dispositif et il convient maintenant pour les forces de l'ordre de pérenniser, de remobiliser et de réactualiser les premiers voisins vigilants, c'est pour cette raison qu'une réunion aura lieu en février en mairie. (la date reste à définir)

Si vous souhaitez participer à la mise en œuvre de ce dispositif de participation citoyenne, merci de bien vouloir vous faire connaître en mairie, (appel téléphonique, passage au secrétariat, mot dans la boîte aux lettres...) nous vous informerons de la date de cette réunion afin que vous puissiez y assister.